



Pré-diagnostic énergétique dans les bâtiments

LES ENJEUX

L'augmentation continue du coût des énergies et la prise de conscience de l'impact environnemental liée à l'utilisation des énergies fossiles vous conduisent à envisager des mesures destinées à réduire significativement les besoins et les consommations énergétiques de vos bâtiments existants et à vous tourner vers les énergies renouvelables.

QUALICONSULT vous accompagne dans cette démarche en vous proposant des outils d'aide à la décision adaptés à votre contexte et qui vous permettront de définir des programmes de travaux économiquement et techniquement viables dans le respect des réglementations les plus récentes.

LA DEMARCHE

Le pré-diagnostic énergétique est une prestation permettant d'avoir une première approche des gisements d'économie d'énergie dans un bâtiment.

Il complète le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) qui à partir de calculs simplifiés ou des consommations facturées fournit un classement des performances en matière de consommation d'énergie et de gaz à effet de serre.

Il se base sur l'expertise de l'intervenant qui suite à son analyse assistée par des calculs à l'aide de ratios détermine les principaux gisements d'économie et leur intérêt financier. Il peut être complété par un audit énergétique.

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le pré-diagnostic énergétique s'inscrit dans le cadre d'une démarche volontaire et n'est par conséquent pas soumis à des prescriptions réglementaires particulières.

Toutefois, les pré-diagnostic énergétique subventionnés par l'ADEME doivent impérativement respecter le cadre défini dans le cahier des charges de l'ADEME intitulé « pré-diagnostic énergétique dans les bâtiments ».

Les pré-diagnostic énergétique réalisés par QUALICONSULT s'inscrivent totalement dans la démarche décrite dans ce cahier des charges.

Par ailleurs, les solutions proposées dans le rapport pré-diagnostic énergétique doivent respecter les dernières réglementations thermiques en vigueur mais aussi ne pas influencer sur la conformité globale de l'ouvrage. Il est donc important que la personne qui réalise le pré-diagnostic énergétique dispose de solides connaissances réglementaires dans tous les domaines de la construction.

SUBVENTIONS ET INCITATION FISCALE

Subvention de l'ADEME possibles

Contactez-nous :

www.qualiconsult-immobilier.fr

DOMAINE D'APPLICATION

- Tout bâtiment consommant de l'énergie
- Particulièrement adapté à un bâtiment qui suite à un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) a sa consommation conventionnelle classée en D , E, F ou G.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Le pré-diagnostic énergétique permet à partir d'une analyse des données disponibles sur le site de :

- Dresser une première évaluation des gisements d'économie envisageables.
- Orienter le maître d'ouvrage vers des interventions simples à mettre en oeuvre ou des études plus approfondies à partir de préconisations classées en 3 types :
 - Actions immédiates engendrant une économie sans investissement significatif
 - Action prioritaire à mener à court terme car rentabilité immédiate
 - Action utile à mettre en oeuvre mais pouvant être diffusée ou nécessiter des études complémentaires

DÉROULEMENT DE LA MISSION

- **Collecte des renseignements** fournis par le gestionnaire des bâtiments dont les relevés des consommations des deux ou trois dernières années.
- **Visite du site et investigations** avec analyse de l'existant, de son occupation, de son activité et l'analyse qualitative de tous les postes consommant de l'énergie.
- **Rapport d'étude** avec un descriptif simplifié du bâtiment et des installations, un bilan énergétique, un bilan sommaire des principaux postes consommateurs d'énergie, l'analyse énergétique à partir de ratios et l'identification des voies de progrès.
- **Présentation des résultats avec propositions**
 - Simples conseils d'optimisation de l'exploitation
 - Préconisations d'investissement
 - Propositions de diagnostics détaillés

Les propositions d'investissement seront évalués en coût de travaux et en économie potentielle par des méthodes simplifiées.

LES ATOUTS QUALICONSULT

- l'indépendance et la compétence d'un bureau de contrôle technique agréé
- une longue expérience dans le domaine de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et dans le contrôle technique dans le bâtiment induisant des connaissances approfondies des modes constructifs et des réglementations qui y sont liés ;
- savoir-faire de QUALICONSULT dans différents domaines de l'environnement (AMO QEB, LABELS..)
- Un réseau de plus de 60 agences en France et plus de 1200 spécialistes dans toutes les disciplines ,
- Une direction technique de qualité regroupant des spécialistes dans toutes les disciplines et qui apportent un soutien actif aux agences ,
- Une attention particulière aux clients et un souci permanent de répondre au mieux aux sollicitations.

Contactez-nous :

www.qualiconsult-immobilier.fr



QUALICONSULT
IMMOBILIER